RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT

DM-2025/039

Publié le 26/05/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

VILLE DE ROYAT – CULTURE –170 ANS DES THERMES – PYROMELODIE - Location de Toilettes – WC LOC

Le Maire de Royat,

VU *le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,*

VU *le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,*

VU *le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,*

VU *la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,*

VU *la délibération du Conseil municipal n°D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025,*

VU *la proposition de l'entreprise WC LOC,*

CONSIDERANT *qu'il y a lieu de prévoir la location de toilettes pour la manifestation de pyromélodie et l'évènement en l'honneur des 170 ans des Thermes de la ville de Royat,*

CONSIDERANT *que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,*

DECIDE

Article 1 : L'entreprise WC LOC sise Z.A Juliat 63260 AIGUEPERSE, est retenue pour la maintenance sanitaire de la pyromélodie et de l'événement en l'honneur des 170 ans des Thermes de la ville Royat, pour un montant de 1 293.26 € HT soit **1 551.91 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et les contrats sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- Les entreprises citées ci-dessus
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 16/05/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO

VILLE DE ROYAT (P.de D.) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr..

3g

wcloc
L'expert en **hygiène mobile**

Société : SAS ENYGEA SERVICES

Agence AUVERGNE
Z.A Juliat - 63260 AIGUEPERSE
Dépôts associés

Tél. : 04.73.63.66.66
Fax : 04.73.63.74.57
auvergne@wcloc.fr

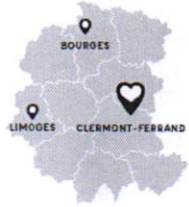

DEVIS
N° 786320 du 16/04/2025

MAIRIE DE ROYAT
Services Techniques
46 boulevard darieux
63130 ROYAT
Contact achat :
Mr Philippe Robert (+33 4 73 35 73 17) (+33 6 40 40 12 03)
(philippe.robert@royat.fr)

Dossier :
170 ANS DE LA CURE THERMALE / PYROMELODIE
Adresse de livraison :
63130 Royat
6 D944

Contact terrain :
Mr Philippe Robert (+33 4 73 35 73 17) (+33 6 40 40 12 03)
(philippe.robert@royat.fr)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir consultés, vous trouverez ci-dessous notre proposition commerciale :

Votre contact : Aurore AOUST +33 4 73 63 74 57 aurore.aoust@wcloc.fr

Article	Date de livraison	Reprise théorique	Qté	Montant unitaire	Période	Montant Total HT
CABINE AUTONOME EVENEMENTIEL Avec cuve fermée, assise à l'anglaise, urinoir et distributeur gel hydroalcoolique	27/06/25	30/06/25	6	152,00 -25%	Forfait	684,00
COLONNE URINOIR 4 PLACES AUTONOME jusqu'à 1400 utilisations voir la présentation du matériel	27/06/25	30/06/25	2	152,00 -25%	Forfait	228,00
Maintenance finale Sanitaire(s) incluant le retrait et le nettoyage de fin de location.	27/06/25		1	135,00		135,00
Transport aller incluant, La livraison (dont participation éco logistique), l'installation, la mise en service Sanitaires(s) et les conseils d'utilisations.	27/06/25		1	135,00		135,00
Garantie dommage 8 % en savoir plus sur l'assurance WC Loc						72,96
Traitement des déchets						38,30

wcloc
L'expert en **hygiène mobile**

Société : SAS ENYGEA SERVICES

Agence AUVERGNE
Z.A Juliat - 63260 AIGUEPERSE
Dépôts associés
Tél. : 04.73.63.66.66
Fax : 04.73.63.74.57
auvergne@wcloc.fr

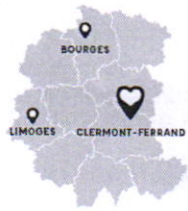

DEVIS
N° 786320 du 16/04/2025

MAIRIE DE ROYAT
Services Techniques
46 boulevard darieux
63130 ROYAT
Contact achat :
Mr Philippe Robert (+33 4 73 35 73 17) (+33 6 40 40 12 03)
(philippe.robert@royat.fr)

Dossier :
170 ANS DE LA CURE THERMALE / PYROMELODIE
Adresse de livraison :
63130 Royat
6 D944

Contact terrain :
Mr Philippe Robert (+33 4 73 35 73 17) (+33 6 40 40 12 03)
(philippe.robert@royat.fr)

Votre contact : Aurore AOUST +33 4 73 63 74 57 aurore.aoust@wcloc.fr

Article	Date de livraison	Reprise théorique	Qté	Montant unitaire	Période	Montant Total HT

	Base	Taux	Montant
Total HT			1 293,26 €
TVA	1 293,26	20%	258,65 €
TOTAL TTC			**1 551,91** €

wcloc
L'expert en **hygiène mobile**

Société : SAS ENYGEA SERVICES

Agence AUVERGNE
Z.A Juliat - 63260 AIGUEPERSE
Dépôts associés
Tél. : 04.73.63.66.66
Fax : 04.73.63.74.57
auvergne@wcloc.fr

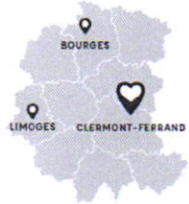

DEVIS N° 786320 du 16/04/2025

MAIRIE DE ROYAT
Services Techniques
46 boulevard darieux
63130 ROYAT
Contact achat :
Mr Philippe Robert (+33 4 73 35 73 17) (+33 6 40 40 12 03) (philippe.robert@royat.fr)

Dossier :
170 ANS DE LA CURE THERMALE / PYROMELODIE
Adresse de livraison :
63130 Royat
6 D944

Contact terrain :
Mr Philippe Robert (+33 4 73 35 73 17) (+33 6 40 40 12 03) (philippe.robert@royat.fr)

Votre contact : Aurore AOUST +33 4 73 63 74 57 aurore.aoust@wcloc.fr

Le signataire confirme avoir pris connaissance de la politique de confidentialité du vendeur accessible sur son site internet.

Veuillez noter que le taux des traitements des déchets peut être ajusté en fonction des régulations en vigueur au moment de la facturation.

L'emplacement réservé au matériel doit être accessible à nos camions hydro-cureur (PL et/ou VL) pour la livraison, les interventions de vidange/nettoyage et la reprise.

Toute contrainte d'accès ou d'horaires d'intervention devra nous être signifiée en amont, et devra figurer sur la commande.

Tout matériel loué devant être assuré, vous pouvez choisir :
- l'assurance par nos soins
- ou nous fournir l'attestation de votre propre assurance avant tout départ de matériel

A défaut, l'assurance par nos soins sera déclenchée.

Validité de l'offre : 1 mois sous réserve de disponibilité du matériel.

Conditions de règlement : 100% à la commande.

En cas d'annulation par le client, quelle qu'en soit la cause, ce dernier ne pourra prétendre au report des prestations à une autre date et sera redevable des sommes suivantes à titre d'indemnité contractuelle irréductible de résiliation de contrat, sous déduction des acomptes déjà versés, lesquels resteront acquis au loueur :

- Entre 0 et 5 jours de la livraison: 100% TTC du devis
- entre 6 à 20 jours de la livraison : 70% TTC du devis
- entre 20 et 60 jours de la livraison: 40% TTC du devis

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'acceptation de cette offre implique l'acceptation de nos conditions générales de location.

Visa finances

Cachet commercial :

Veuillez nous retourner ce document paraphé, signé et accompagné des éléments demandés.

BON POUR ACCORD

Nom : Marcel ALEDO
Qualité : Maire
Date : 15/05/25
Signature :

MAIRIE DE ROYAT (P.-de-D.) ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ★

enygea services